



Le 14 novembre 2008

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30<sup>e</sup> étage  
675, boul. René-Lévesque Est  
Québec (Québec)  
G1R 5V7

À l'attention de Madame Line Beauchamp,  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec

**Sujet: Installation de sept nouveaux réservoirs sur le site de IMTT-Québec, Port de Québec -  
Secteur Beauport**

Madame,

Vous trouverez avec la présente notre Avis de projet pour la réalisation du projet mentionné en rubrique, conformément à la section IV.1 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2) et au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (R.R.Q., c. Q-2, r. 9).

Une copie de l'Avis de Projet est jointe à la présente et, pour réduire les délais administratifs, nous acheminons directement les 29 autres à la Direction des évaluations environnementales de votre ministère, à l'attention de M. Pierre-Michel Fontaine, Chef intérimaire du Service des projets industriels et en milieu nordique.

Nous vous prions de recevoir, Madame la ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Marc Dulude, vice-président exécutif  
IMTT-Québec inc.

<b>À L'USAGE DU MDDEP</b>	<b>DATE DE RÉCEPTION</b>
	Numéro de dossier

### 1. Initiateur du projet

<b>Nom :</b>	IMTT-Québec inc.
<b>Adresse :</b>	Quai 50, Port de Québec ----- Case Postale 53010 ----- Québec (Québec) G1J 5K3
<b>Téléphone :</b>	(418) 667-8641
<b>Télécopieur :</b>	(418) 667-9551
<b>Courriel :</b>	marc.dulude@imttque.com
<b>Responsable du projet :</b>	Marc Dulude, vice-président exécutif

### 2. Consultants mandatés par l'initiateur du projet

<b>Nom :</b>	CJB Environnement inc.
<b>Adresse :</b>	3950, boulevard Chaudière, bureau 140 Québec (Québec) G1X 4M8
<b>Téléphone :</b>	(418) 657-6859
<b>Télécopieur :</b>	(418) 657-1325
<b>Courriel :</b>	j.berube@cjb-environnement.com
<b>Responsable :</b>	Jacques Bérubé, biologiste

### **3. Titre du projet**

Installation de sept nouveaux réservoirs sur le site de IMTT-Québec, Port de Québec - Secteur Beauport.

### **4. Objectifs et justification du projet**

IMTT-Québec opère un des plus importants terminaux maritimes d'entreposage de vrac liquide du Canada desservant l'Amérique du Nord. Ses activités connaissent une croissance soutenue depuis plusieurs années et l'entreprise dessert une clientèle de plus en plus large. Dans le but d'accroître sa capacité d'entreposage de méthanol, de naphta, de carburéacteur (jet fuel), d'essence, de distillats et autres produits apparentés, IMTT-Québec a construit, entre 2005 et 2007, sept nouveaux réservoirs. Ces nouvelles structures avaient pour objectif de répondre à une demande accrue de la part des clients d'IMTT-Québec et de leur assurer un approvisionnement constant. Ces nouveaux réservoirs, qui augmentent la capacité globale d'entreposage d'IMTT-Québec, contribuent aussi à diversifier davantage cette capacité d'entreposage, une caractéristique recherchée par l'industrie du vrac liquide, qui doit sans cesse s'adapter aux conditions du marché et à l'évolution des besoins de ses clients.

Il faut noter que la construction des sept réservoirs a reçu l'approbation de l'Administration portuaire de Québec (APQ), propriétaire des terrains occupés par IMTT-Québec. Dans le cadre de la démarche d'approbation de l'APQ, la mise en place de ces réservoirs a été assujettie au Processus fédéral d'évaluation environnementale et a donné lieu à trois *Examens Préalables* en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*.

### **5. Localisation du projet**

Le site du terminal maritime d'IMTT-Québec occupe des terrains destinés à un usage industrialo-portuaire à l'intérieur des limites du Port de Québec. Plus précisément, le site est localisé dans le secteur Beauport du Port de Québec. Les terrains d'IMTT-Québec sont délimités au sud par les quais 50 à 53 et au nord, par le boulevard Henri-Bourassa qui donne accès au site. La figure 1 présente la localisation générale des deux zones formant le site exploité par IMTT-Québec dans le secteur Beauport du Port de Québec. Les nouveaux réservoirs sont implantés en conformité avec le Plan Directeur du Port de Québec, un plan ayant fait l'objet d'une consultation lors de son adoption.

### **6. Propriété des terrains**

Les terrains sont la propriété du gouvernement fédéral. Ils sont loués par IMTT-Québec de l'Administration portuaire de Québec.

### **7. Description du projet et de ses variantes**

#### *Réservoirs 44, 45 et 46*

Les réservoirs 44, 45 et 46 (Figure 2) sont construits dans la partie sud-ouest du terrain d'IMTT-Québec près des voies ferrées, à l'intersection de la Montée des Cinquante et de la Montée des Cinquante Nord. Deux de ces réservoirs (44 et 45) ont été construits sur des bases de béton existantes, mises en place en 1998 en prévision d'un autre projet d'entreposage. La capacité de chacun de ces deux réservoirs (44 et 45) est de 5200 m<sup>3</sup>. Ils sont actuellement utilisés pour le stockage d'essence, mais ils pourraient éventuellement être assignés à l'entreposage de méthanol

ou d'autres produits apparentés. Le troisième réservoir (46) est construit près des deux premiers dans le même secteur. Sa capacité de stockage est de 14 000 m<sup>3</sup> et il sert actuellement à l'entreposage de méthanol. Les trois réservoirs sont munis de toits flottants pour minimiser les émissions de composés organiques volatils (COV).

Le choix de l'emplacement pour la construction de ces réservoirs sur les terrains du Port de Québec n'a pas fait l'objet d'une analyse de variantes. C'est plutôt sur la base de considérations opérationnelles que le choix a été fait. Ainsi, la localisation des trois nouveaux réservoirs dans ce secteur, qui sert déjà à l'entreposage de ces types de produits (pour la même clientèle) permet de tirer parti des conduites déjà en place sur le quai. Comme c'est déjà le cas sur le site, le méthanol et l'essence sont reçus par navire et chargés par camions et par wagons aux installations existantes du terminal d'IMTT-Québec.

#### *Réservoirs 42 et 43*

Les réservoirs 42 et 43 (Figure 2), qui servent actuellement à l'entreposage de naphta, sont construits dans un secteur où des produits compatibles sont déjà entreposés par IMTT-Québec. Un des réservoirs est érigé entre les réservoirs existants 38 et 40, alors que le second réservoir est situé au nord des réservoirs 34, 35 et 36. La capacité de chacun de ces réservoirs est de 15 800 m<sup>3</sup> et ils sont munis de toits flottants.

#### *Réservoirs 53 et 54*

Les réservoirs 53 et 54 (Figure 2), qui servent à l'entreposage de carburacteur, sont construits dans la partie est du site d'IMTT-Québec, derrière des réservoirs existants. La capacité de chacun de ces deux réservoirs est de 21 000 m<sup>3</sup>. Comme la pression de vapeur du carburacteur est faible, des toits flottants n'ont pas été intégrés aux réservoirs. Toutefois, comme c'est le cas pour tous les réservoirs du parc d'entreposage d'IMTT-Québec, les réservoirs 53 et 54 pourraient éventuellement être utilisés pour l'entreposage d'autres produits. Les modifications requises, le cas échéant, seraient alors apportées. Les autres réservoirs présents dans ce secteur de confinement sont aussi utilisés pour l'entreposage de carburacteur. Ce produit est également reçu par navire et chargé par navire, par camion et par wagon aux installations existantes du terminal d'IMTT-Québec

#### *Équipements connexes*

La construction des sept nouveaux réservoirs a nécessité la construction de nouvelles digues de confinement ou le réaménagement de structures déjà en place. Les travaux ont aussi nécessité la mise en place de nouveaux pipelines sur supports de béton, ainsi que divers équipements dont des pompes, des systèmes de contrôle, des systèmes de lutte contre les incendies, etc.



Figure 1. Localisation générale des deux zones exploitées par IMTT-Québec – Secteur Beauport.

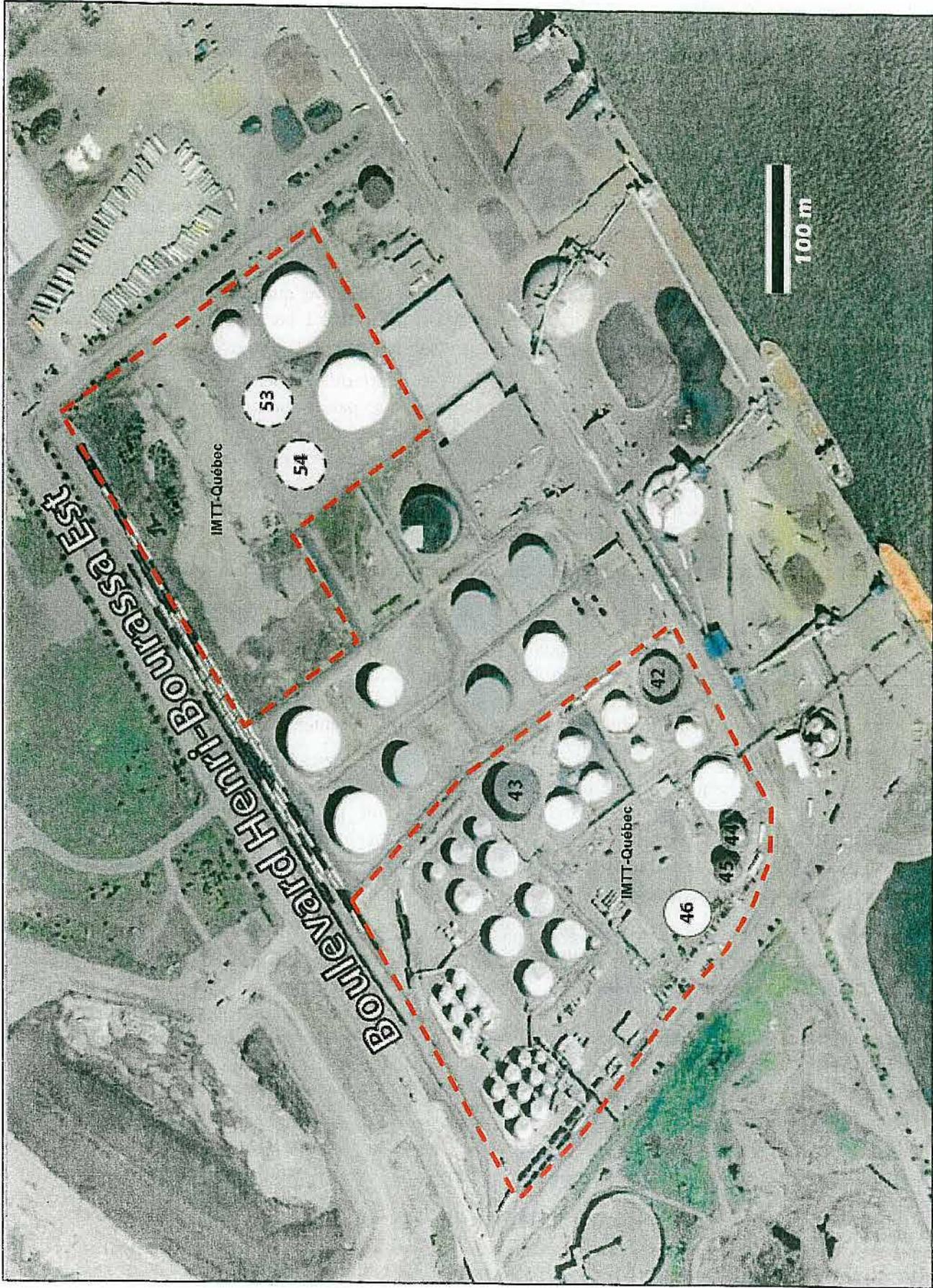


Figure 2. Localisation des nouveaux réservoirs – Site IMTT Québec inc. – Secteur Beauport.

## **8. Composantes du milieu et principales contraintes à la réalisation du projet**

La péninsule formant le secteur Beauport du Port de Québec a été créée au cours des années 60 et 70 par des remblayages successifs en zone aquatique. Effectués sur l'ensemble du littoral depuis l'embouchure de la rivière Saint-Charles jusqu'à l'extrémité est de la baie de Beauport, ces remblayages ont complètement transformé la physiographie du littoral. Les sols de la péninsule se composent de sable silteux et la topographie du site est plane.

L'altitude et la proximité des Laurentides du côté nord de la ville, le relief du cap Diamant (secteur de la haute ville) et la présence du fleuve sont des éléments qui influencent grandement l'orientation des vents dominants qui sont à peu près parallèles à l'axe du fleuve à cet endroit, soit est-nord-est et ouest-sud-ouest.

L'environnement sonore dans le secteur Beauport du Port de Québec est influencé par les activités industrialo-portuaires qui s'y déroulent, ainsi que par la circulation routière sur les artères qui longent la rive. Les niveaux de bruit peuvent être par moment relativement élevés dans ce secteur, en raison des activités multiples qui y prennent place. Il faut noter cependant qu'il s'agit d'une zone entièrement dédiée à des fins industrielles et portuaires. L'emplacement des réservoirs se localise à plus de 1 km des unités d'habitation les plus rapprochées, et à plus de 1,2 km de la plage de Beauport.

Dans le secteur des installations d'IMTT-Québec, les sols sont complètement artificialisés et ne comportent pas de végétation naturelle. Les seules espèces animales susceptibles de fréquenter ces sites sont vraisemblablement des oiseaux utilisant les aires dégagées et les structures en hauteur comme sites de repos (goélands et corneilles), ainsi que des petits mammifères qui utiliseraient les alentours des sites à l'étude. En aucun cas, ces surfaces ne sont susceptibles de constituer des habitats d'intérêt pour la faune. De même, le potentiel de présence d'espèces à statut précaire, animales ou végétales, sur ces terrains est pratiquement nul.

L'approvisionnement en eau potable du site est assuré par le réseau d'aqueduc de la Ville de Québec de telle sorte que la nappe phréatique n'est pas utilisée à cette fin. Les services d'égout sanitaires sur le site sont assurés par une fosse septique privée. Les eaux pluviales sont prises en charge soit par le réseau de la Ville de Québec, soit par celui du Port de Québec, selon les secteurs du terminal d'IMTT-Québec.

## **9. Principaux impacts appréhendés**

Considérant la localisation du site en zone industrialo-portuaire sur un terrain entièrement développé, le projet n'est pas susceptible d'avoir des répercussions sur la faune et la flore. De plus, comme il se situe à bonne distance des habitations les plus rapprochées, aucun effet tangible n'est anticipé sur la qualité de vie des résidents. En s'intégrant à l'ensemble des autres réservoirs du parc d'entreposage, les nouveaux réservoirs sont en outre pratiquement imperceptibles dans le paysage. Ainsi, le projet n'a pas d'effet significatif sur l'environnement.

Du point de vue économique, le projet contribue par ailleurs à l'économie régionale de Québec et à l'importance et à l'essor du Port de Québec. Tel que mentionné plus haut, l'implantation des nouveaux réservoirs s'est faite en conformité avec le Plan Directeur du Port de Québec.

Le programme de suivi des nouveaux réservoirs s'intégrera à celui qui est déjà en place pour le reste du parc d'entreposage d'IMTT-Québec. Le programme vise, d'une part, l'intégrité des

réservoirs et des éléments connexés (enceinte de confinement, conduites, pompes, etc.) et, d'autre part, la qualité des eaux souterraines autour des réservoirs. De plus, des processus sont prévus pour la mise à jour de la planification d'urgence, la formation continue du personnel et le respect des procédures en vigueur.

Il convient de souligner que des évaluations environnementales des différentes séquences de mise en place des nouveaux réservoirs ont déjà été réalisées en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et qu'elles ont donné lieu à l'approbation de l'autorité fédérale responsable, soit l'Administration portuaire de Québec.

#### **10. Calendrier de réalisation du projet**

Les nouveaux réservoirs sont actuellement en place.

#### **11. Phases ultérieures et projets connexes**

Aucune phase ultérieure ou projet connexe ne sont actuellement envisagés.

#### **12. Modalités de consultation du public**

Les modalités d'information et de consultation sont à définir.

Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.

Signé le 14 novembre 2008



Marc Dulude, vice-président exécutif  
IMTT-Québec inc.